



Le 25 novembre est une journée de lutte pour rappeler que la violence contre les femmes est une violation des droits humains, elle n'est pas fatale, elle nous concerne toutes et tous et nous voulons obtenir que cela cesse.

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec ces violences sexistes et sexuelles à nous rejoindre

Samedi 25 novembre à Béziers 10H30 parvis du théâtre

Une femme est violée toute les 7 mn

- Chaque année en France, 93 000 femmes déclarent avoir été victimes de viol ou tentative de viol. Dans 90 % des cas, la victime connaît son agresseur.

- Chaque année en France, 225 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein du couple.

- Depuis le début de l'année 2023, 114 femmes sont décédées, victimes de leurs conjoints, partenaires ou ex- partenaires.

Une femme est tuée tous les 2 jours

Moins de 10 % des victimes de violences sexuelles et sexistes déposeraient plainte.

Le gouvernement doit prendre au sérieux ces revendications et mettre les moyens pour éradiquer ces violences dignes d'une autre époque.

STOP ! En 2023 ces violences restent massives. Elles brisent la vie de millions de femmes, de personnes LGBTQIA+, d'enfants, de familles.

Face à cette réalité une prise de conscience collective a eu lieu. Mais elle n'est pas suffisante. Face aux politiques publiques non adaptée à l'enjeu, nous appelons la société entière à se mobiliser.

5 ans après #Metoo où en est-on sur les violences sexistes et sexuelles au travail ?



Une femme sur 3 est harcelée au travail !

Demandons des comptes au gouvernement, aux entreprises. Intervenons partout où cela est possible (CSE, HSSCT...). L'État doit prendre ses responsabilités en accompagnant et en protégeant les victimes de violences sexistes et sexuelles sur leur lieu de travail et ne pas se

contenter de déplacer les victimes, ce qui est vécu comme une double peine.

Au-delà des mesures d'égalité, nos organisations exigent que le gouvernement français mette la loi en conformité avec la convention 190 de l'OIT (élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail), qu'il a signé. Il doit doter la législation française de mesures et de moyens ambitieux pour prévenir, contrôler, combattre et punir les violences sexistes et sexuelles au travail.